

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou , Frédéric Henriot, Pierre Bertiaux, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Ariane Wachthausen (jusqu'à 20h38)
Hervé Dole (jusqu'à 20h56)
Elisabeth De Lavergne

Pouvoir à David Ros
Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou
Pouvoir à Frédéric Henriot

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 30
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Eric Lucas est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

2022-112 – FAMILLES, PARCOURS EDUCATIF ET CITOYEN – TARIFS DES CLASSES DECOUVERTES – ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Vu le titre II de la circulaire n°2005-001 du 5 janvier 2005, relative aux séjours scolaires courts et aux classes de découverte dans le premier degré,

Vu la délibération n°2008-100 du 25 juin 2008, concernant les tarifications des prestations municipales,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances, du développement et des affaires générales du 08 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs des séjours des classes de découvertes.
- **Décide** d'appliquer la grille des quotients familiaux pour la participation financière des familles.
- **Précise** que les recettes et dépenses correspondantes sont affectées au budget 2023 de la commune, excepté les acomptes affectés au budget 2022.
- **Fixe** les conditions de tarification ainsi :
 - ✓ en dessous du QF minimum (200 €), les familles paient le tarif minimum et au-dessus du QF maximum (2 300 €), les familles paient le tarif maximum.
 - ✓ pour les familles non-orcéennes le tarif maximum s'appliquera.
 - ✓ à partir du deuxième enfant de la même famille, une décote de 50% est appliquée.

Ecoles	Lieux	Dates	Organismes	Enseignants	Prix du séjour par enfant	Classes	Thèmes des séjours
Élémentaire du Centre	Centre du Porteau à Talmont Saint Hilaire (85)	Du 17 au 21 mars 2023	AD PEP 91	M. CORNU, Mme LE COIDIC, Mme LECOQ	371 €	CM2 CM2/CE2	Découverte du milieu Marin
Élémentaire de Mondétour	Centre Elie Momboisse à Portbail-sur-mer (50)	Du 17 au 21 avril 2023	AD PEP 91	M. PEYTAVI	499 €	CM1 / CM2	Découverte du milieu Marin
Élémentaire du Guichet	Centre Escale Bretagne à Saint Lunaire (35)	Du 22 mai au 26 mai 2023	Cap Monde	Mme SIRJEAN, Mme BARROT,	445 €	CM1	Découverte du milieu Marin

De ce fait, la tarification des classes de découvertes 2022-2023 se répartit comme suit :

Pour un enfant :

- ✓ pour la classe de découverte « centre du Porteau à Talmont st Hilaire » de l'école élémentaire du Centre,
 - le tarif minimum est de 61,85 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 204,05 € pour un quotient intermédiaire de 750 € ;
 - le tarif maximum est de 371 € pour un quotient maximum de 2 300 € ;
- ✓ pour la classe de découverte « Saint lunaire » de l'école élémentaire du Guichet,
 - le tarif minimum est de 74,18 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 244,75 € pour un quotient intermédiaire de 750 € ;
 - le tarif maximum est de 445 € pour un quotient maximum de 2 300 € ;

- ✓ pour la classe de découverte « centre Eli Monboisse à Portbail sur mer » de l'école élémentaire de Mondétour,
 - le tarif minimum est de 83,18 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 274,45 € pour un quotient intermédiaire de 750€
 - le tarif maximum est de 499 € pour un quotient maximum de 2 300 € ;

À partir du deuxième enfant et plus d'une même famille partant en classe découverte la même année, une décote de 50% est appliquée :

- ✓ pour la classe de découverte « centre du Porteau à Talmont st Hilaire » de l'école élémentaire du Centre,
 - le tarif minimum est de 30,92 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 102,03 € pour un quotient intermédiaire de 750 € ;
 - le tarif maximum est de 185,5 € pour un quotient maximum de 2 300 € ;
- ✓ pour la classe de découverte « Saint lunaire » de l'école élémentaire du Guichet,
 - le tarif minimum est de 37,09 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 122,38 € pour un quotient intermédiaire de 750 € ;
 - le tarif maximum est de 222,5 € pour un quotient maximum de 2 300 € ;
- ✓ pour la classe de découverte « centre Elie Monboisse à Portbail sur mer » de l'école élémentaire de Mondétour,
 - le tarif minimum est de 41,59 € pour un quotient minimum de 200 € ;
 - le tarif intermédiaire est de 137,22 € pour un quotient intermédiaire de 750€ ;
 - le tarif maximum est de 249,50 € pour un quotient maximum de 2 300 €.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

16 DEC 2022
16 DEC 2022

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne



